

Case postale 83, 1890 Saint-Maurice / E-mail : ecoles.primaires@st-maurice.ch / Tél. 024 486 22 60 / Site : www.edsm.ch

# PLAN DE SCOLARITE 2023 - 2024

#### 1. DUREE DE L'ANNEE SCOLAIRE

Début de l'année scolaire	le	jeudi 17	août	2023	le matin
Fin de l'année scolaire	le	vendredi 21	juin	2024	le soir

## 2. CONGES HEBDOMADAIRES

Mercredi après-midi et samedi

## 3. VACANCES ET CONGES ANNUELS

3.1	Congés d'automne	du au	mercredi lundi	18 30	octobre octobre	2023 2023	à midi le matin
3.2	Vacances de Noël	du au	vendredi lundi	22 08	décembre janvier	2023 2024	le soir le matin
3.3	Congés de Carnaval	du au	vendredi lundi	09 19	février février	2024 2024	le soir le matin
3.4	Vacances de Pâques	du au	jeudi lundi	28 8	mars avril	2024 2024	le soir le matin
3.5	Pont de l'Ascension	du au	mercredi lundi	8 13	mai mai	2024 2024	à midi le matin

### 4. JOURS FERIES

4.1	St-Maurice	le	vendredi	22	septembre	2023
4.2	Toussaint	le	mercredi	01	novembre	2023
4.3	Immaculée conception	le	vendredi	08	décembre	2023
4.4	Saint-Joseph	le	mardi	19	mars	2024
4.5	Pentecôte	le	lundi	20	mai	2024
4.6	Fête-Dieu	le	jeudi	30	mai	2024

Le plan de scolarité cantonal est scrupuleusement suivi. En outre, pour compenser la Fête de la St-Maurice, les élèves iront en classe :

1H: mercredi 6 décembre 2023- en classe le matin2H à 4H: mercredi 6 décembre 2023- en classe tout le jour5H à 8H: mercredi 6 décembre 2023- en classe tout le jour5H à 8H: mercredi 27 mars 2024- en classe tout le jour

Les demandes de congé pour départs anticipés les veilles de vacances officielles, ou pour prolongement de vacances officielles, ne sont pas prises en considération.